



Tarifs OGEC 2023-2024
Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques

L'OGEC est une association de type loi 1901. Cette association gère tous les frais afférents au fonctionnement de l'école (chauffage, cantine, rémunération du personnel, travaux...) Elle se compose de membres élus au cours de l'assemblée générale, et se réunit régulièrement dans l'année.

Les parents ayant inscrit un ou plusieurs enfants dans l'établissement adhèrent de ce fait aux projets, au règlement intérieur et participent aux frais de fonctionnement par :

La contribution familiale (ou scolarité), mensuelle, **couvrant le fonctionnement de l'établissement et ses travaux, mais également les fichiers pédagogiques maternelles, ou primaires et la participation aux frais de secrétariat...**

Toutes ces cotisations sont comprises dans les tarifs des cotisations mensuelles.

Il sera transmis une liste de petit matériel personnel à acquérir par les enfants pour la rentrée.

Pour les familles ayant 2 ou 3 enfants inscrits dans l'établissement, la réduction est de -5% pour le 2^{ème} enfant, 10% pour le 3^{ème} enfant...

Elle se présente donc de la façon suivante :

Revenus annuels de la famille	1 enfant en maternelle	1 enfant en élémentaire
Tarif A : Inférieur à 16 464 euros	61.00 €	58,00 €
Tarif B : Entre 16 465 et 29 268 euros	68.50 €	63.50 €
Tarif C : Supérieur à 29 268 euros	75.50 €	70.50 €

CONTRIBUTION Centre psychopédagogique :

- ✓ **Maternelle et élémentaire** : 19.45 € pour l'année scolaire par enfant (septembre)

CONTRIBUTION Projet Art et Culture :

- ✓ **Maternelle et élémentaire** : 0.50€ par enfant et par mois

CONTRIBUTION FOURNITURES SCOLAIRES :

- ✓ **Maternelle** : 30.00 € pour l'année scolaire/enfant (septembre)
- ✓ **Elémentaire** : 40.00 € pour l'année scolaire/enfant (septembre)

DEMI-PENSION :

- ✓ **1 enfant qui prend 1 repas par semaine ou tous les jours** : 4,85 € par jour

CONTRIBUTION SPORT :

- ✓ **Pour les enfants de maternelle et primaire**
10 € Pour l'année (en septembre)

GOUTER DE MATERNELLE (TPS-PS-MS-GS) : 3.50 € par mois

60,00 € seront demandés aux nouvelles familles pour les inscriptions couvrant les frais de dossier d'inscription, ils sont non remboursables. Les inscriptions suivantes (fratrie), 40.00 €.

GARDERIE DU MATIN :

7h30 à 8h15 : 1,50 €/enfant

ETUDE DU SOIR /GARDERIE :

16h45 à 17h45 : 3,50 € la soirée/enfant

16h45 à 18h30 : 4,50 € la soirée /enfant

PISCINE DE BARENTIN :

1.50 € la séance/enfant

FORFAIT GARDERIE MATIN ET ETUDE DU SOIR/ENFANT

7h30 à 8h00 et 16h45 à 17h45 : 4,50 €

7h30 à 8h00 et 16h45 à 18h30 : 5,50 €